

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

## ALCOOL DROGUE, DOIT-ON LAISSER UN DE SES PROCHES MOURIR?

Par Cocolilo Postée le 26/05/2019 10:33

Bonjour Je vous écris aujourd'hui car je ne sais plus quoi faire. J'ai un frère de 43ans qui récemment est tombé dans l'alcool. Je vais resituer un peu les choses. Vers 16/17 ans il a commencé à prendre des drogues douces type cannabis, il consommait et revendait. Sauf qu'en réalité on l'a su beaucoup plus tard mais il prenait aussi des drogues dures cocaïne/héroïne et autres opiacées. A l'époque mes parents le punissait et essayait de le raisonner ce qui avait l'air de marcher pendant un temps. Il s'est marié et a fait 3 enfants et surtout il est parti très loin de chez nous; mes parents ne voulant pas qu'il reste dans notre ville pour qu'il quitte ses mauvaises fréquentations et ne sois pas tenté. il est resté marié pendant 15 ans mais à commencé à prendre de plus en plus de drogue. Vers ses 30 ans son médecin de l'époque l'a mis sous méthadone et à diagnostiquer un état bipolaire. Depuis ce moment il n'a plus jamais retravailler. Voyant son état s'aggravé plusieurs fois on a essayé de l'inciter à aller en cure sauf qu'en étant loin c'était plus compliqué. Même en allant dans des hôpitaux on nous disait que tant qu'il faisait rien de grave on ne pouvait pas l'interner de force. Parfois il disait oui je veux bien aller me soigner et le temps d'arriver dans un hôpital il changeait d'avis. Lorsqu'il avait ses crises de manque il devenait très colérique et sa femme avait très peur. Malgré ses trois enfants rien ne l'empêchait de vider les comptes pour aller chercher sa dose. Sa femme n'en pouvant plus de cette situation a demandé le divorce. Je vous passe les épisodes ou plusieurs fois il a essayé de l'agresser elle ou sa famille (car il pensait que c'était d'eux que venez l'idée de divorcer) pour pouvoir la récupérer et je dois l'avouer je pense pour récupérer surtout son confort.

Ne souhaitant pas le laisser seul et ayant peur pour sa sécurité mes parents l'ont récupéré chez eux.

Cela fait maintenant 3 ans qu'il est chez mes parents. La première année il a tout fait pour récupérer sa femme car pour lui il n'y avait pas de problème et il a continué sa prise de drogue dure. Quand il a des problèmes d'argent pour aller chercher sa dose soit il surdose sa méthadone, soit il prend d'autres cachets ou alors il s'alcoolise ( chose qu'il ne faisait pas avant). La deuxième année on a réussi à l'inciter aller faire une cure de désintoxication. Il est resté trois semaines et quand il est ressorti il allait beaucoup mieux. Au bout d'un mois et demi après sa cure ses enfants sont venus à la maison ( il les a en garde partagée mais uniquement pendant les vacances du fait de la trop grande distance qui les sépare). Et à cet instant il a replongé dans la drogue et l'alcool. Quand il est sorti de sa cure une phrase que je n'oublierai pas c'est qu'il m'a dit " tu savais que l'alcool était plus difficile à soigner que la drogue".

Donc depuis un an c'est alcool drogue médoc. Parfois pendant deux trois jours il est "normal", sinon c'est soit il passe toutes ses journées dans sa chambre soit dehors. En janvier dernier, mes parents ont dû l'emmener aux urgences et il reste à l'hôpital un mois. Il a eu une rhabdomyolyse compliqué d'une insuffisance rénale sur prise d'héroïne. À peine sorti, alors qu'il marchait difficilement, il est revenu chez mes parents complètement bourré. Depuis ça ne s'arrête pas il en vient même à se faire pipi dessus. Il sort et revient complètement délabré parfois sans une chaussure parfois le pantalon qui tombe. Il ne se cache même plus devant ses enfants, il n'écoute plus mes parents ni personne. Mes parents ont 70 ans et n'en peuvent plus de cette situation mon père aimerait le mettre à la porte mais ma mère elle ne veut pas le laisser malgré tout le mal qu'il leur fait. Début Mai (après notre insistance) il est reparti en cure en nous disant que de toute manière ça servait à rien. Effectivement après 3 semaines de cure, l'après-midi même ou il est rentré, il est sorti et est revenu du soir complètement saoule.

Je vous l'avoue j'ai plusieurs fois tenté de me dire que je devais l'inciter à se suicider. Aujourd'hui son existence ne rime à rien. Il fait ni attention à ses enfants ni à ses parents ni même à nous ses frères et sœurs. Il passe ses journées à se droguer/saouler au parc. Au début de son divorce il a fait plusieurs tentatives de suicide mais c'était uniquement pour récupérer sa femme et même dans ces cas-là quand on est allé à l'hôpital en disant, il se met en danger vous devez l'aider rien n'était fait. On nous parle toujours de consentement, que c'est lui qui doit vouloir se soigner, que tant qu'il ne blesse personne on peut rien faire sans son accord. Sauf que dans les faits même si physiquement il nous fait rien il nous blesse quand même.

Donc quand on voit un de nos proche se détruire et faire du mal à ceux qu'il aime est-ce qu'on doit le laisser? c'est notre seule solution?

Aujourd'hui je ne reconnais plus le frère que j'avais avant. Je vois juste un déchet auquel mes pauvres parents sont encore attaché.

Mes mots sont peut-être dur mais ils sont à la hauteur de ce que je ressens. 10 ans que l'on se bat pour qu'il aille mieux sans jamais que ça change. Je ne crois plus en sa guérison. Mais pour mes parents et ses enfants (4 et 14 ans) j'ai une dernière question. Dans ce cas où la personne est bipolaire, poli toxicomane et alcoolique, ne peut-on vraiment pas le faire interner de force?

Désolé pour la longueur du texte et merci de votre réponse.

---

### Mise en ligne le 28/05/2019

Bonjour,

Tout d'abord, merci d'avoir pris le temps de nous expliquer en détails cette situation très difficile pour vous et votre famille. Vous n'avez pas à vous excuser pour la longueur du texte, bien au contraire.

Nous avons pleinement conscience du sentiment d'impuissance que vous ressentez. Effectivement, comme vous l'avez compris, on ne peut pas obliger votre frère à arrêter ses consommations si ce n'est pas sa volonté. Les cures qu'il a effectuées n'ont pas donné le résultat espéré car au-delà des soins, des traitements qui lui sont apportés, il paraît nécessaire que votre frère se rende acteur de sa démarche. Or, apparemment, jusqu'à présent, ce n'est pas le cas.

Votre frère va visiblement très mal, en proie à un mal-être présent depuis de nombreuses années et qui n'a cessé de s'amplifier avec le temps et les épreuves de la vie.

Cette souffrance, qui est en lui, semble ancrée profondément et représente probablement « l'insupportable » pour lui. Le seul moyen qu'il a trouvé pour s'apaiser, pour oublier, est de consommer des produits qui vont le mettre dans un état de conscience modifié et qui vont lui apporter un semblant de bien-être. Cet état étant éphémère, ne durant que le temps des effets des drogues et de l'alcool, votre frère multiplie les prises et augmente les doses, varie les produits à la recherche de plus d'effets.

Pour vous et votre famille, ses consommations le détruisent mais de son point de vue premier, elles l'aident certainement à tenir au quotidien. Bien entendu, nous sommes d'accord que dans les faits, ses dépendances affectent sa santé physique et mentale un peu plus chaque jour. Peut-être est-ce un des buts recherchés !?

Nous comprenons que vous souhaitez étudier toutes les façons de l'aider et ainsi, aussi de vous protéger. En dernier recours et à la vue des éléments de contexte, une hospitalisation sous contrainte pourrait être envisagée mais pour cela, il faut recueillir l'avis de deux médecins. Pour ce faire, vous pouvez en parler à son médecin traitant ou au psychiatre s'il a un suivi, afin qu'ils vous expliquent la démarche à suivre.

Votre frère ne semble toujours pas prêt de se battre et ça, malheureusement, vous ne pouvez pas l'obliger à le faire. De ce fait, même si vous obtenez ce type d'hospitalisation, nous ne pouvons en garantir le résultat.

Nous entendons votre souffrance, celle de vos parents et de ses enfants. C'est pour cela que nous vous encourageons fortement à solliciter l'aide de professionnels afin d'obtenir du soutien et des conseils quant au positionnement à adopter avec lui. Vous devez vous protéger au maximum.

Afin de vous aider au mieux, sachez qu'il existe des CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Les consultations externes sont gratuites, confidentielles et reçoivent les usagers mais également, de façon ponctuelle, leur entourage. Des professionnels de santé (médecins, psychologues, psychiatres, assistante sociale, ...) seront là pour vous aider à travailler sur votre positionnement.

Vous trouverez les coordonnées des CSAPA proches de chez vous sur notre site internet [www.drogues-info-service.fr](http://www.drogues-info-service.fr) via la rubrique « adresses utiles ».

N'hésitez pas également à vous diriger vers des professionnels exerçant en libéral.

Bien entendu, n'hésitez pas à joindre nos écouteurs pour un soutien et un échnage plus approfondi. Ils restent joignables, pour vous, vos parents et votre frère, soit par téléphone au *0800 23 13 13*, tous les jours de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit, soit par Chat, via notre site internet, tous les jours de 14h à minuit.

Bien à vous

---

#### En savoir plus :

- Adresses utiles du site Drogues info service